dernière dépense son argent, les banques ne pourront pas le prêter au Gouvernement l'an prochain, ou même cette année. J'avertis donc le Gouvernement qu'il doit voir à ce que cet argent aille dans ses coffres s'il veut être en mesure de faire face à ses obligations l'an prochain. On dira naturellement que le prochain emprunt de la victoire y pourvoira. Je dois répéter cependant qu'il n'est pas suffisamment élevé pour atteindre cette fin, parce que les économies des particuliers sont dans les banques du pays. Ces économies sont là; il nous faut trouver les moyens de les faire sortir pour permettre au Gouvernement de les dépenser au lieu du particulier. Ce dernier pourrait les dépenser d'une façon moins prévoyante que nous le désirons. Si, pour éviter l'inflation qui nous menace, nous ne lançons pas immédiatement un emprunt de la victoire plus considérable en vue de stabiliser provisoirement ce numéraire, nous constaterons que le peuple l'a dépensé. Je supplie tous ceux qui ont à cœur les intérêts du Canada de mettre toutes leurs épargnes disponibles au service de la nation en cette période de crise. Au train où vont les choses, il sera impossible aux entreprises commerciales d'emprunter, les intérêts monteront et la situation financière deviendra incontrôlable.

Il y a un an on disait à la Chambre qu'il n'était pas question d'emprunts du Gouvernement aux banques. La situation était plutôt saine. Nous constatons maintenant que les emprunts aux banques se sont élevés à 938 millions au cours d'une seule année. Que sera-ce dans deux ans? Si le Gouvernement a emprunté l'argent aux banques, où les entreprises privées trouveront-elles les fonds indispensables à la poursuite de leurs affaires? Limité à un milliard de dollars le prochain emprunt de la victoire ne serait guère suffisant. Il ne suffit pas de dire que la moitié des dépenses sont acquittées au jour le jour. C'est toujours les quelques dollars que le chef de famille peut mettre de côté qui lui permettent de boucler son budget et d'augmenter son capital. Actuellement, le salaire de chaque semaine lui garantit ce léger surplus. Ce sont les quelques dollars qui restent après une transaction importante qui créent le crédit. Tout commerçant ou producteur sait que l'année 1942 a été la meilleure depuis longtemps. Les salariés n'ont jamais eu autant de surplus à la fin de chaque semaine qu'en 1942, de sorte qu'il devrait être très facile d'augmenter sensiblement le produit du prochain emprunt de la victoire.

De plus, les chiffres d'affaires augmentent avec beaucoup de rapidité, ce qui relève les soldes créditeurs. Que cette augmentation se manifeste dans l'argent ou les denrées, elle accroît d'autant le revenu et le pouvoir d'achat de la population canadienne. L'une des raisons de la rapidité d'augmentation du chiffre d'affaires se trouve dans les restrictions nécessaires apportées dans la vente d'un grand nombre de marchandises. Plus sont uniformes les vivres, les vêtements, les logements et les services personnels, plus rapidement augmente le chiffre d'affaires. Et plus augmente le chiffre d'affaires à l'inventaire, plus considérables deviennent les soldes créditeurs imposables. J'avertis en passant le Gouvernement que nous avons atteint la limite en ce qui concerne plusieurs produits, mais il en est ainsi depuis l'ouverture des hostilités et les impôts n'ont pas encore réussi à empêcher les dépenses folles.

Cela s'impose. L'imprévoyance dans les dépenses et le luxe que nous avons constatés cet hiver accuseront une recrudescence ce printemps avec l'achat des toilettes printanières, si nous n'y voyons pas. Nous ne devrions pas avoir besoin d'une tragédie sanglante outre-mer pour nous assagir. Ce devoir incombe au Gouvernement et c'est à lui à prendre sans retard des mesures appropriées. La question est délicate et périlleuse, mais elle n'a rien de comparable avec le danger de l'inflation. Celle-ci est difficile à réprimer. Si la course à l'inflation se produit jamais au pays, il en résultera un véritable chaos financier.

A ce sujet, je signale à l'attention des honorables députés l'importance de recueillir des fonds, car il semble qu'on ne s'est guère arrêté à l'examen de cette question. D'après un rapport déposé sur le bureau de la Chambre ces jours derniers, le nombre des fermes au Canada est de 734,760. Pendant la campagne de l'emprunt de la victoire, ce printemps, les cultivateurs devront engager certaines dépenses supplémentaires pour l'achat de grains de semence, d'instruments aratoires et d'outillage ou pour l'emploi de ces moyens de production. Ils auront à effectuer des dépenses pour acheter des semences, des herbes, des engrais chimiques, pour réparer leurs clôtures et à diverses fins, et chaque ferme devra débourser beaucoup plus de \$100 de ces différents chefs. Les pêcheurs de nos eaux intérieures aussi bien que nos pêcheurs maritimes devront renouveler leur outillage. Si, aux dépenses des cultivateurs et des pêcheurs, nous ajoutons celles des gens d'autres professions qui doivent accroître ou organiser leur activité au printemps de chaque année, nous constatons qu'un million de personnes dépenseront de \$100 à \$300 chacune. C'est dire que l'industrie primaire absorbera 200 millions ou davantage qui ne pourront être affectés à l'emprunt de la Victoire. Je veux en l'occurrence faire une recommandation que l'on reconnaîtra pratique, je l'espè-